



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU PAS DE CALAIS

LA PRÉFÈTE

ARRAS, le 23 MARS 2016

La Préfète du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Président du Conseil Général

Mesdames et Messieurs les Maires du département

En communication à Madame et Messieurs les Sous-Préfets

OBJET : Hommage aux victimes des attentats de Bruxelles du 22 mars 2016.

Conformément à la demande du Président de la République, les drapeaux seront mis en berne sur les bâtiments et édifices publics dès aujourd'hui et jusqu'au vendredi 25 mars inclus, en hommage à la mémoire des victimes des attentats commis à Bruxelles le 22 mars 2016.

Fabienne BUCCIO